

# NF RÉACTION AU FEU



**Organisme certificateur :** AFNOR certification

**Organisme mandaté :** FCBA

**Produit concerné :** tous les panneaux dérivés du bois

**Mise en œuvre :** tous usages dans le bâtiment

## La marque en détail

NF réaction au feu s'applique à tout produit à base de bois entrant dans la construction d'un bâtiment. Cette marque atteste que le produit sur lequel elle est apposée répond au classement en réaction au feu (selon les euroclasses) annoncé par le fabricant.

### Garanties apportées par la marque NF réaction au feu :

- Vérification du classement au feu annoncé
- Constance de la fabrication
- Prélèvement périodiques inopinés et tests en laboratoire

## Normes principales de référence :

- EN 13501-1



Liste des produits certifiés sur [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)